

APPEL A PROJETS « PROJETS JEUNES »

	CAF	MSA
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Autonomiser les adolescents et contribuer à leur épanouissement et à leur intégration dans la société en favorisant l'apprentissage de la vie sociale Développer leur autonomie dans la réalisation des actions en les accompagnant dans la gestion du dossier de candidature et la recherche de financements. 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'accès des jeunes à l'autonomie par l'acquisition, dans la conduite de projets, de compétences transférables dans leur vie d'adulte ; Encourager les initiatives des jeunes et leur prise de responsabilités ; Contribuer à la qualité de vie en milieu rural, à l'animation des territoires ruraux et au développement du lien social.
Critères d'éligibilité	<ul style="list-style-type: none"> s'adresser aux jeunes de tous milieux sociaux, en priorité âgés de 12 à 17 ans révolus avec une attention particulière pour les jeunes issus des zones urbaines sensibles et territoires ruraux ; s'appuyer sur un professionnel chargé d'encadrer les jeunes dans la mise en œuvre de leur projet ; impliquer les jeunes dès la phase d'élaboration du projet et dans l'écriture du dossier de candidature ; s'inscrire dans une dynamique partenariale et être co-financé ; associer les familles. 	<ul style="list-style-type: none"> Groupes de minimum 3 jeunes âgés de 10 à 22 ans habitant sur une commune de moins de 15 000 habitants. Implication des jeunes : dès la phase d'élaboration du projet et dans l'écriture du dossier de candidature impact du projet sur le territoire : Le dossier devra faire apparaître en quoi le projet apporte un « plus » au territoire Solidarité et la citoyenneté : Tous les projets doivent avoir une dimension solidaire ou/et reposer sur l'exercice de la citoyenneté des jeunes Originalité et la qualité du projet
Champs d'actions couverts	<ul style="list-style-type: none"> citoyenneté et animation locale (amélioration du cadre de vie, solidarité de voisinage, protection de l'environnement, lien intergénérationnel, lutte contre l'exclusion, égalité des chances, engagement solidaire et citoyen) humanitaire et solidarité internationale ; Elaboration de projets de départ en vacances et de loisirs ; de projets culturels, numériques, scientifiques, techniques, sportifs 	<ul style="list-style-type: none"> Culture et événements grand public Education et exercice de la citoyenneté Lutte contre les violences et les discriminations Inclusion des personnes fragiles Prévention en santé Environnement et économie sociale Promotion de l'agriculture
Financement	<ul style="list-style-type: none"> Les projets sélectionnés pourront faire l'objet d'un financement maximal de 5000€ par année <u>non renouvelable pour la même action.</u> <p>Ce financement doit respecter les deux critères cumulatifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> le montant total des financements CAF ne peut excéder 80 % du coût total annuel de fonctionnement ou de la dépense d'investissement. l'ensemble des recettes (financement CAF, participation familiales et autres subventions) ne peut excéder 100 % du coût annuel de fonctionnement de l'action. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour le concours local (<i>projets 10/22 ans</i>) attribution possible par le Jury de la MSA Auvergne de bourse pouvant aller de 500 € à 1500€.

Modalités de dépôt des dossiers	<ul style="list-style-type: none"> • Le dossier est à télécharger sur le caf.fr : Partenaires caf.fr • Les jeunes doivent obligatoirement rédiger la fiche projet (encadrés orange) • Le dossier signé doit être envoyé aux formats Word et Pdf à afc@caf15.caf.fr • Les jeunes viendront présenter leur projet devant un jury : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le 3 avril après-midi pour validation par le conseil d'administration du 29 avril ○ Le 22 mai après-midi pour validation par le conseil d'administration du 10 juin 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour s'inscrire : <ul style="list-style-type: none"> ○ Contacter la correspondante jeunesse : Muriel LEBERT ○ Faire la demande de dossier d'inscription par mail : lebert.muriel@auvergne.msa.fr ○ Télécharger le dossier d'inscription : auvergne.msa.fr • L'appel à projets jeunes est ouvert jusqu'au 30 septembre 2024.
Niveau national	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque année la Cnaf récompense les meilleurs projets financés par les Caf. L'organisation de ce concours national reposera sur le choix préalable par les Caf des projets les plus emblématiques ou innovants. • Les vainqueurs sont récompensés par des chèques-cadeaux et autres cadeaux. 	<p><i>(Projets 13/22 ans)</i> Le jury national attribue 8 prix : deux 1ers prix dotés de 2 500€, deux 2èmes prix dotés de 2 300 €, deux 3èmes prix dotés de 2 100 €, deux 4èmes prix dotés de 1 900 €.</p> <p>Le jury national attribue librement 6 prix « Coup de cœur ». Selon la qualité des dossiers reçus, le jury décidera de la répartition des « Prix Coup de cœur » parmi les thématiques et les tranches d'âge. Les prix « Coup de cœur » sont dotés de 1 500 €.</p>
Contact	<p>Service des Aides Financières Collectives – 04 71 46 87 95 afc@caf15.caf.fr</p>	<p>Muriel LEBERT – 04 71 64 49 59 lebert.muriel@auvergne.msa.fr</p>